

Ajout de 3 journées de formation et de planification pour le personnel des écoles :

La FEEP croit qu'il revient aux écoles d'identifier leurs besoins

Montréal, 29 octobre 2020 – La Fédération des établissements d'enseignement privés tient à faire part de ses réserves quant à l'ajout de trois journées de formation et de planification pour le personnel des écoles.

« La Fédération aurait préféré que les écoles se voient offrir cette possibilité au lieu de se la faire imposer, indique David Bowles. Certaines écoles ont peut-être besoin de ces journées de formation, alors que d'autres, jugeant que leurs enseignants sont suffisamment formés et expérimentés en accompagnement des élèves à distance, devraient pouvoir choisir d'offrir toutes les journées d'école possibles aux élèves dans le contexte actuel. »

Depuis plusieurs années, la Fédération offre à ses membres des formations à la technopédagogie, notamment par le biais du RÉCIT de l'enseignement privé et du CADRE21. De plus, plusieurs écoles privées ont profité des journées pédagogiques à la fin de la dernière année scolaire et au mois d'août pour planifier l'organisation des services éducatifs à distance. Dans ce contexte, les équipes-écoles ont déjà en main tous les éléments nécessaires pour bien accompagner leurs élèves à distance et pour offrir un enseignement hybride. Certaines écoles considèrent que ces journées pédagogiques ne sont pas nécessaires et préféreraient ne pas être obligées de couper trois jours de classe.

La Fédération souhaite que le ministère respecte l'autonomie des écoles privées en matière de formation des membres de son personnel. À son avis, les directions des écoles sont les mieux placées pour définir les besoins de formation de leur équipe afin de bien accompagner tous les élèves vers la réussite.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 133 écoles secondaires, 111 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération est un centre de services qui offre à ses membres un vaste choix de formations, des services-conseils et des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites ecolespriveesquebec.ca et www.feep.qc.ca.

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca